

Fondée en 1986 et située à Sainte-Agathe-des Monts, l'entreprise Les Bâtiments BUT Ltée est spécialisée dans la conception et la fabrication de **Bâtiments Usinés Transportables** et matériaux composites. Elle se démarque en étant la seule entreprise au Québec à produire des bâtiments en fibre de verre. Ses clients sont principalement des entreprises privées de renom et gouvernemental en communication, surveillance aérienne et météo.

INSTALLATEUR DE COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUE

L'installateur de composants électriques et mécaniques effectue les travaux d'installation des différentes composantes électrique et mécanique dont est composé l'aménagement intérieur d'un abri préfabriqué.

Tâches et responsabilités :

- S'assure de procéder à l'installation en fonction des plans et devis
- Tient compte des spécifications et des pratiques établies
- Effectue l'installation des différentes composantes électrique et mécanique
- Effectue l'installation des conduits et de câblages entre les périphériques
- Effectue les travaux d'installation avec minutie et précision
- Travaille avec un minimum de supervision

Qualifications requises :

- Bonne condition physique (capacité à travailler debout, monter dans des échelles, soulever des charges, etc.)
- Habileté à travailler dans un environnement manufacturier
- Communiquer efficacement en français
- Atouts
- DEP ou formation en électromécanique
- Expérience en installation de composant électrique et mécanique
- Expérience en construction et rénovation général (hors décret)
- Expérience avec la fabrication de bâtiments préfabriqué

Profil recherché

- Minutie
- Assiduité/ponctualité
- Capacité à travailler seul et/ou en équipe

Conditions de travail offertes

- 40 heures/semaine, du lundi au vendredi de 7h à 15h30
- Salaire à partir de 20\$/h, à discuter selon expérience. Révision après période de probation (3 mois).
- Vacances : 2 semaines durant la saison estivale (selon le décret de la construction)
2 jours de maladie par année
- Assurances (maladie, longue durée, vie)
- REER : l'employeur égalise la contribution de l'employé à 20,00\$/semaine, jusqu'à concurrence de 1, 040,00\$ par année
- Matériel fourni (outils, gants, lunette de protection, etc.)
Montant annuel alloué pour des chaussures de sécurité
- Formation payée par l'employeur si requis
- À proximité de l'artère commerciale de Sainte-Agathe-des Monts, des pistes de ski et du sentier Le P'tit Train du Nord

Entrée en fonction : immédiate ou selon disponibilité

L'offre d'emploi t'intéresse et tu souhaites faire partie de l'équipe?

Envoie-nous ton cv à info@but.ca

Note : La forme masculine est utilisée pour représenter autant un homme qu'une femme afin de faciliter la lecture du texte.

L'entreprise remercie tous les candidats de leur intérêt. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront convoquées en entrevue.